

## **PROTOCOLE COVID-19 – SALLE DE MAILLEN**

« Chers amis sportifs,

Pourriez-vous informer vos membres (joueurs, entraîneurs, parents, comité, sympathisants, spectateurs, ... que le port du masque est obligatoire à l'intérieur du CS de Maillen.

D'autres règles sanitaires sont également à respecter pour le bien de tous :

- Désinfection des mains à l'arrivée et au départ du site ;
- Pas d'utilisation des vestiaires, ni douches, nous n'avons pas de personnel qui désinfecte entre chaque groupe d'utilisateur.
- Avant de quitter le hall > désinfection des surfaces touchées : poignée de porte, rampes, interrupteurs, planches de WC, robinets...

Les règles d'hygiène restent d'application en dehors des activités sportives :

- o Lavage des mains avant et après l'activité ;
- o Port du masque obligatoire avant et après l'activité dans les espaces communs pour toutes les personnes de plus de 12 ans ;
- o Respect de la distanciation (1m50) ;

- Chacun conserve son sac de sport à proximité en y laissant ses effets personnels à l'intérieur ;
- Les collations et boissons doivent être personnelles ;
- 
- Dans la cafétéria, les règles en vigueur dans le secteur HORECA sont à respecter ;

• Une liste des participants, comprenant au minimum nom, prénom, numéro de téléphone ou adresse e-mail, doit être tenue et conservée minimum 14 jours calendrier afin de permettre le traçage en cas d'infection. Ces données ne peuvent être utilisées à d'autres fins que la lutte contre la COVID-19. Elles doivent être détruites après 14 jours calendrier et les participants doivent expressément donner leur accord. Les participants qui le refusent se voient l'accès refusé à l'activité;

• L'option des activités en plein air doit être privilégiée. En cas d'impossibilité, il convient d'aérer les locaux en ouvrant les 2 portes derrière les buts notamment ... et de les refermer au départ du Hall;

Merci pour votre compréhension, prenons soin les uns des autres... »

Pierre Dubois,  
Coordinateur de la Régie des Sports d'Assesse  
Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 ASSESSE  
083 636 845 – 0477 54 23 38  
[rcas@assesse.be](mailto:rcas@assesse.be)